

SYNDICALEMENT VÔTRE No 1, août 1998

Av. de Mon-Repos 4, 1005 Lausanne, tél. 021 / 320 63 88

Média de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires (FSF) : SPV, APEIEV, AVCO, ADESOV, ACEV, ECAL, APGV, SSV, Cantonniers, ASI, AVOPF, SVCRF, AVPR, ASPV, ASPAS, UREV, AIF, AVFM, AVAP, Pasteurs et diacres.

“Briser la spirale de la baisse des salaires”

21 millions de francs en 1998, 35 millions de francs en 1999, 60 millions de francs volés sur nos salaires en l'an 2000 ! C'est la volonté explicite et “non négociable” du Conseil d'Etat !

Face à une telle intransigeance, les comités des associations professionnelles font tous la même analyse: **soit nous réussissons à briser cette spirale de baisse des salaires, soit nous perdons sur tous les fronts (statut, prestations, emploi); et après nous les secteurs plus exposés que sont le parapublic et l'économie privée.**

Ces dernières années, la FSF a toujours cherché à ne pas rompre le dialogue; notamment en 1994, lorsque nous avons négocié la convention salariale appliquée en 1995, 96 et 97. De même en 1997, avec la convention salariale de 1998, qui a permis de baisser de moitié les objectifs du Conseil d'Etat, (rappelons qu'il exigeait 50 millions de sacrifices des fonctionnaires!).

Pourtant, nous n'avons pas tiré de bénéfices de cette volonté de demeurer des partenaires sociaux raisonnables et responsables: le déficit ne se réduit pas, la politique de l'Etat demeure celle des caisses vides, et c'est à nous que l'on demande chaque automne de payer pour les tâches supplémentaires que l'Etat doit assumer: plus d'élèves, d'assistés, d'administrés, de justiciables ou de malades.

Les comités de vos associations professionnelles disent: **cela suffit, il faut se battre !** Mais c'est à vous de décider, au soir du 7 septembre, le sens que doit prendre notre lutte, et notamment si le 24 septembre, il convient d'organiser (au cas où le Conseil d'Etat ne revient pas sur ses positions) le premier débrayage général de la fonction publique vaudoise.

R. Vaucher, Président de la FSF

J.A.B
1000 LAUSANNE 19

Retour : SPV/FSF, cp 127
1000 Lausanne 19
paraît 4 x l'an

Assemblée extraordinaire des délégués FSF

ouverte à tous les membres
lundi 7 septembre 1998 de 18h00 à 20h00
à l'Aula du collège du Belvédère à Lausanne

Ordre du jour :

- Information sur la proposition du Conseil d'Etat pour les salaires 1999
- Discussion générale
- Actions et mobilisations de cet automne
- Prise de position en vue de la journée du 24 septembre : débrayages, assemblée générale, manifestation

PS : SSP et SUD organisent le même soir à 20h00, salle Paderewski à Montbenon, une assemblée générale sur les mêmes sujets

Genèse des négociations de l'été

A la veille des vacances d'été, le Conseil d'Etat nous a proposé 14 mesures d'économie, en nous indiquant que la cible à atteindre était de 35 millions et qu'elle n'était pas négociable. Certaines de ces mesures sont provocatrices, comme l'abaissement des allocations familiales ou de l'indemnité de repas. D'autres sont pour nous inacceptables, car elles touchent directement aux mécanismes salariaux (annuités, indexation) ou à la CPEV, par une modification des taux payés par l'employeur.

Pour atteindre les 35 millions, il faut par exemple: supprimer les annuités, ainsi que l'indexation, ne plus payer les heures supplémentaires et baisser les allocations familiales !

D'autre part, nous avons pu constater que les chiffres avancés par le Département des finances ne sont pas fiables et que personne ne peut les expliquer ! Vous comprendrez dès lors que nous ayons exigé de vraies négociations, sur des bases dignes de confiance, et que nous attendions du Conseil d'Etat des propositions sérieuses.

En attendant, nous devons nous mobiliser et nous comptons sur chacun de vous pour répondre à nos appels à la résistance. La situation actuelle a permis une certaine unité de vue entre la FSF et les syndicats SSP et SUD: nous résisterons ensemble pour défendre notre dignité de travailleurs de l'Etat.

RV

Des actions décentralisées... ça se prépare

Policier, pasteur, préposé aux poursuites, instit', gendarme, assistante sociale... l'administration vaudoise est largement répartie dans tout le canton. Et c'est là que la population connaît et apprécie nos services.

Dans la perspective des prochaines actions de résistance aux attaques contre nos salaires et nos conditions de travail, il est très important de pouvoir s'organiser au niveau local ou régional.

Concrètement, la FSF vous demande de :

- choisir un lieu de rassemblement "spectaculaire" (école, poste de gendarmerie, église, ...), pour votre commune ou district
- prendre des contacts avec les autres fonctionnaires de la place et, si possible, désigner une "antenne" pour assurer le lien avec la FSF
- débattre et sensibiliser les plus "tièdes" au fait que, si nous ne brisons pas la spirale de la baisse des salaires dès ce mois de septembre, la suite est d'ores et déjà connue: suppression pure et simple de certaines institutions, baisse des prestations et licenciements massifs.

Phil

FSF, QUID ?

Votre association professionnelle fait partie de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires Vaudois (FSF), qui a pour mission la défense des conditions de travail de l'ensemble des salarié-es de l'Etat. Ainsi, elle peut faire connaître ses préoccupations aux représentants des 20 autres associations qui composent le Comité central (CC). Ensemble, les représentants du CC sont les porte-parole des 8'500 membres de la FSF travaillant dans presque tous les secteurs de l'administration vaudoise.

Face à la dureté des attaques des Autorités cantonales, nous avons constaté la nécessité de mieux faire passer l'information à nos membres. L'Assemblée des délégués de mai, à Mézières, a décidé de prendre les choses en main:

- **les statuts de la FSF sont en voie de modernisation, afin de la rendre plus performante et combative;**
- **le principe d'une information plus rapide et plus directe a été accepté...**

D'où l'envoi direct de ce premier exemplaire de notre nouveau bulletin: "Syndicalement vôtre".

Notre travail de faïtière

La FSF est l'interlocuteur principal du Conseil d'Etat pour toutes les questions touchant le statut ou les salaires. Nous sommes engagés dans :

- la Commission paritaire (COPAR)

chargée du réexamen périodique de la classification des fonctions, ainsi que diverses autres commissions traitant des affaires du personnel;

- la CPEV (Caisse de pensions de l'Etat de Vaud), tant au Conseil d'administration qu'à l'Assemblée des délégués;
- la Commission chargée de vérifier qu'il n'y ait pas de licenciements liés aux démarches d'économies et de modernisation de l'Etat (ex-Orchidée).

*Nous répondons à des consultations, telle celle sur l'avant-projet de Statut.

RV

Le gag de l'été : les patrons se chamaillent sur les augmentations de salaire

La Fédération patronale vaudoise nous offre trop rarement l'occasion de rire pour vous en priver. Elle qui, dans sa presse, adore bonimenter sur l'importance du partenariat social sans jamais manquer une occasion de trouver le fillet des protections sociales, s'en prend vertement au... patron des patrons suisses, Peter Hasler, coupable d'avoir dit publiquement que "*Les entreprises qui se portent bien devraient maintenant accorder des augmentations de salaires*".

Mais rassurez-vous, on peut compter sur la Fédération patronale, championne de l'Etat maigre et des caisses vides, pour que l'Etat patron ne soit jamais dans la situation d'être une "entreprise qui se porte bien" et donc de devoir augmenter les fonctionnaires.

Phil

Action : "Rendez Charles FAVRE à la médecine !"

L'acharnement de notre ministre des finances à appliquer la pire des thérapies aux fonctionnaires trahit le fait qu'en voulant jouer les hommes d'Etat, le médecin d'Echallens se trompe de métier.

Et puisqu'il n'a pas d'autre médecine à prodiguer pour sauver les finances publiques, il faut réveiller chez lui la nostalgie de son cabinet de médecin de campagne, quand il était efficace et apprécié.

Comme vous l'avez fait en adressant des dizaines de paires de ciseaux à P.-F.VEILLON en 1994...

... envoyez à Charles Favre une pilule ou tout objet médical que vous jugerez adéquat, en l'invitant à rejoindre les disciples d'Hippocrate !

Laxatif, neuroleptique, Viagra, aspirine... dites-lui tous les effets et les sentiments que vous inspire sa politique. Et ne manquez pas d'y ajouter un commentaire doux-amer de votre cru, du genre :

"Monsieur le Conseiller d'Etat, Cher Docteur,

"Je me permets de vous adresser cette pilule pour voûs rappeler l'époque où vous ne cherchiez pas à tuer le malade pour le guérir..."

ou encore

"La pilule de somnifère ci-jointe, j'en prends tous les jours pour trouver le sommeil après le stress de ma journée de travail, depuis que vous avez réduit le personnel de notre service, alors que le nombre de cas à traiter explosait..."

ou encore

"Cette pilule est aussi dure à avaler que votre politique du personnel, lorsque vous confondez volontairement "modernisation" et "démantèlement des acquis sociaux" ...

la conclusion sera invariablement la même: Cher Docteur, cessez de nous et de vous miner la santé: reprenez votre cabinet !

A envoyer durant le mois de septembre à son domicile :

Monsieur Charles Favre
Ch. des Caves 9
1040 ECHALLENS



Résister ou se faire bouffer ?
Les manifs ont bel et bien
freiné l'austérité !!!